A5. GRAMMATICA (uitbreiding) : Tijden van het verleden : passé composé, plus-que-parfait, imparfait

1. Le passé composé

En général, on peut distinguer deux valeurs principales du passé composé. Premièrement, un passé composé permet d'envisager un procès comme accompli au moment où l'on parle, le passé commposé exprime alors *l'accompli du présent*:

(1) Nous avons emporté de quoi faire du thé.

(2) Dès qu'il a bu, il se met à chanter.

(3) Marie a maintenant visité tous les pays du continent.

(4) Je suis au regret de vous informer que le directeur est parti, il ne peut vous parler.

Le passé composé peut aussi situer totalement le procès dans le passé (valeur = temps du passé): le repère de l'événement est décalé avant le moment où l'on parle (et remplace alors le passé simple). Le passé composé est le temps des événements ordonnés dans le passé, des faits de premier plan et représente le procès comme unité indivisible :

(5) *Je n'étais pas seul quand j'ai vu le Martien!*

2. L'imparfait

L'imparfait dénote un procès situé hors de l'actualité présente du locuteur . Avec l'imparfait, le procès est "perçu" de l'intérieur et présenté sans limites (=aspect sécant). Contrairement au passé composé, l'imparfait permet de séparer le procès en deux parties : une partie qui est effectivement réalisée et une autre qui n'est pas encore réalisée. Citons un exemple pour illustrer cela:

(6) *La nuit du 10 décembre, à une heure, il observait la base des extraterrestres sur la lune.*

Dans (6), l'emploi de l'imparfait nous impose d'analyser l'action (=observer la base...) en deux parties, situées de part et d'autre du repère temporel (=à une heure). Comparez maintenant (6) avec (7), et essayez d'expliquer la différence entre les deux phrases:

(7) *La nuit du 10 décembre, à une heure, il a observé la base des extraterrestres sur la lune.*

Seriez-vous à même d'expliquer aussi pourquoi la phrase (8) n'est pas correcte alors que (9) est une bonne phrase:

(8) **Hier soir, il est mort d'une appendicite, mais maintenant il se porte à merveille.*

(9) *Hier soir, il mourait d'une appendicite, mais aujourd'hui il se porte à merveille.*

En conclusion, l'imparfait, exprime l'aspect sécant (=le procès est envisagé sans limites), et cette caractéristique le rend particulièrement apte à exprimer la durée, les actions secondaires, les répétitions, les habitudes et l'arrière-plan.

3. Le plus-que-parfait

Le plus-que-parfait situe le procès par rapport à un repère temporel passé. Il peut exprimer l'accompli et/ou l'antériorité : le procès est achevé par rapport à un repère temporel passé (explicite ou non):

(10) Où les avais-je déjà vus?

(11) Elle avait attendu la fin du monde jusqu'à deux heures du matin.

(12) Le visage que j'avais follement craint de ne jamais revoir se trouvait tourné vers moi…

4. Remarques sur les autres emplois de l'imparfait:

(1) Imparfait narratif:

-Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissaient la Pologne.

(2) Imparfait de perspective:

- Une semaine plus tard, Charles épousait Marie.

(3) Imparfait d'habitude:

- Il lisait tous les soirs.

(4) Imparfait dans un système conditionnel:

- S'il avait de l'argent, il achèterait une BMW.

- Une minute plus tard, le train déraillait